

## Ce calendrier vaut convocation aux examens

### CALENDRIER des EXAMENS L2 – MAI 2019

#### LICENCE SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTE (SCIENCES DE LA VIE) – NIVEAU 2

Dates	Horaires	Epreuves	Parcours	Salles
Lundi 20 Mai 2019	8h30 10h00 Tiers temps 10h30	BIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT	BBP 111 étudiants	Galilée
			BG-BO 134 étudiants	Gutenberg
	11h 12h30 Tiers temps 13h00	THERMODYNAMIQUE	BBP 111 étudiants	Galilée
		THERMODYNAMIQUE	BCB-P 53 étudiants	Galilée
Mardi 21 Mai 2019	8h30 10h30 Tiers temps 11h10	PHYSIOLOGIE NERVEUSE MUSCULAIRE ET DIGESTIVE	BBP 115 étudiants	Galilée
			BG-BO 134 étudiants	Pasteur
	11h30 13h00 Tiers temps 13h30	ECOLOGIE ET BIOGEOGRAPHIE (mutualisé avec L2 STE)	BBP 113 étudiants	Galilée
			BO 91 étudiants	Galilée
11h30 12h30 Tiers temps 9h20	ECOLOGIE ET BIOGEOGRAPHIE	BG 43 étudiants	Gutenberg	
Mercredi 22 Mai 2019	8h30 10h00 Tiers temps 10h30	BIOPHYSIQUE	BBP 110 étudiants	Galilée
		BIOPHYSIQUE	BCBP 53 étudiants	Galilée
	11h00 12h30 Tiers temps 13h00	SYNTHESES ORGANIQUE ET ANALYSE STRUCTURALE	BCBP 53 étudiants	Galilée
		CHIMIE ORGANIQUE ET POLYFONCTIONNELLE	BBP 113 étudiants	Galilée
Jeudi 23 Mai 2019	8h30 9h45 Tiers temps 10h10	MACROEVOLUTION SYSTEMATIQUE ANIMALE ET VEGETALE	BG-BO 133 étudiants	Gutenberg
	8h 9h30 Tiers temps 10h	LIAISONS CHIMIQUES	BCBP 53 étudiants	Pasteur
	10h30 12h00 Tiers temps 13h00	ATOMISTIQUE	BCBP 53 étudiants	Gutenberg
Vendredi 24 Mai 2019	8h 10h Tiers temps 10h40	HISTOIRE DE LA TERRE (Mutualisé avec L2 STE)	BG 62 étudiants	Pasteur
	8h 10h Tiers temps 10h40	Option MICROBIOLOGIE	BBP-BO 69 étudiants	Gutenberg
	11h00 12h30 Tiers temps 13h00	MESURES PHYSIQUES	BCBP 53 étudiants	Pasteur

Les candidats se présentent dix minutes avant le début de l'épreuve. Ils entrent dans la salle à l'invitation des responsables. Ils doivent présenter leur carte d'étudiant (ou à défaut une pièce d'identité avec photo). Aucun candidat n'est autorisé à entrer après la distribution des sujets (sauf cas de force majeure si le retard n'excède pas une demi-heure), ou à sortir avant la fin de la première heure. En cas de fraude ou tentative de fraude, les mesures nécessaires prévues dans la Charte des Examens seront prises.

La présence dans la salle d'examens de documents relatifs à l'épreuve sera considérée comme tentative de fraude.

A Dijon le 3/05/2019